

Mot d'introduction

RICHARD BODÉÛS *Université de Montréal*

Malgré les mérites qu'on a bien voulu lui reconnaître, mon livre de 1982 n'avait évidemment pas tiré au clair plusieurs questions soulevées par les textes d'Aristote que j'avais tenté d'interpréter. Les articles publiés ici en sont un nouveau témoignage, qui explorent plus avant le rôle de l'éducation dans les régimes mixtes, la nature de la concorde et de l'amitié politique et les différentes formes de la relation entre le maître et l'esclave. Chacun de ces textes est la version révisée de communications sur lesquelles les auteurs m'ont aimablement donné l'occasion d'exprimer, il y a peu, quelques remarques. En dépit de leur souhait, je n'aurai pas l'outrecuidance d'apprécier de nouveau, ici, en fonctions de mes remarques, les textes enfin publiés. Chacun de ces textes se recommande de lui-même et se passe de mes louanges ou de mes éventuelles critiques pour s'imposer à l'attention du lecteur. Je voudrais plutôt relever un point qu'ils invitent ensemble à considérer de plus près, sinon à reconsidérer, par les études consacrées à la pensée politique d'Aristote, à savoir la conception que se fait le philosophe du régime particulier, au fond anonyme, que j'ai volontiers appelé «la république». C'est en effet dans ce régime très particulier qu'il importe de préciser, comme on le fait ici, le rôle de la loi et de la vertu, ainsi que la nature de la concorde et de l'amitié politique, parce que, comme on le rappelle ici, c'est à lui, régime «droit», qu'Aristote attribue l'avantage d'échapper à la «déviation» despotique de toutes les formes de démocratie et d'oligarchie. La portée politique de l'éthique aristotélicienne se mesure donc peut-être là, plus qu'ailleurs, dans l'attention qu'il accorde à l'avènement et à la préservation des républiques.

Dialogue 59 (2020), 5

© Canadian Philosophical Association/Association canadienne de philosophie 2020

doi:10.1017/S0012217320000141